

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, November 24, 2022

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met with videoconference this day at 9:04 a.m. [ET] to study Bill S-236, An Act to amend the Employment Insurance Act and the Employment Insurance Regulations (Prince Edward Island); and, in camera, on future business.

Senator Robert Black (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning, everyone. I would like to begin by welcoming members of the committee, our witness who is in the room today, as well as those watching this meeting on the web.

My name is Robert Black. I'm a senator from Ontario and I am the chair of this committee. I would like to ask our senators to introduce themselves.

Senator Simons: Paula Simons, a senator from Alberta, Treaty 6 territory.

Senator Klyne: Good morning and welcome. Marty Klyne, a senator from Saskatchewan, Treaty 4 territory.

[*Translation*]

Senator Petitclerc: Chantal Petitclerc from the Grandville Senate division in Quebec.

[*English*]

Senator Cotter: Brent Cotter, a senator Saskatchewan.

Senator Duncan: Good morning. Pat Duncan, senator from the Yukon.

The Chair: Thank you.

Today, the committee is meeting on Bill S-236, An Act to amend the Employment Insurance Act and the Employment Insurance Regulations (Prince Edward Island).

Our witness today is from the Prince Edward Island Fishermen's Association. Joining us in person is Mr. Ian MacPherson, senior advisor. We welcome you here. We will hear your opening remarks, and we will give you about five minutes to do so. I will signal when you have one minute left, and then we will move into questions. The floor is yours, Mr. MacPherson.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 24 novembre 2022

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 9 h 4 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi S-236, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi et le Règlement sur l'assurance-emploi (Île-du-Prince-Édouard); et à huis clos pour étudier ses travaux futurs.

Le sénateur Robert Black (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour à tous. Je souhaite d'abord la bienvenue aux membres du comité, à notre témoin ici présent et à notre auditoire sur le Web.

Je me présente : Robert Black, sénateur de l'Ontario et président du comité. Je demande à mes collègues de bien vouloir se présenter.

La sénatrice Simons : Paula Simons, de l'Alberta, territoire visé par le Traité n° 6.

Le sénateur Klyne : Bonjour. Soyez les bienvenus. Marty Klyne, de la Saskatchewan, territoire visé par le Traité n° 4.

[*Français*]

La sénatrice Petitclerc : Chantal Petitclerc, division sénatoriale de Grandville, au Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Cotter : Brent Cotter, de la Saskatchewan.

La sénatrice Duncan : Bonjour. Pat Duncan, du Yukon.

Le président : Merci.

Aujourd'hui, le comité se réunit pour étudier le projet de loi S-236, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi et le Règlement sur l'assurance-emploi (Île-du-Prince-Édouard).

Le témoin, M. Ian MacPherson, représente, ici en personne, l'Association des pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard, dont il est le conseiller principal. Monsieur, vous disposez d'environ cinq minutes pour votre déclaration préliminaire. Je vous ferai signe quand il vous restera une minute. Après, nous passerons aux questions. Vous avez maintenant la parole.

Ian MacPherson, Senior Advisor, Prince Edward Island Fishermen's Association: Thank you, chair, and my thanks to the other committee members for the opportunity to present today on the proposed changes for Prince Edward Island under Bill S-236 and the Employment Insurance Act.

Our position today is clear. The fisher Employment Insurance program is a well-run, effective program that provides needed support for our sector when required.

I meant to lead off by saying that Captain Jenkins sends his regrets. As many of you know, the hurricane we experienced was not too long ago. He had to meet an insurer adjuster today, and they are pretty special people to get a hold of.

We represent over 1,260 captains that primarily participate in the lobster, bluefin tuna, halibut, snow crab, herring and mackerel fisheries. Our members are independent owner operators and small business owners that contribute greatly to the economies of their local areas. In the past several years, we have seen these contributions increase significantly with the rise in the value of seafood. This increase has been related to a number of factors but also can shift quickly depending on world markets and natural disasters. Recently, post-tropical storm Fiona hit the island with force and damage that has been unprecedented. After a weather event of this magnitude, there is visual damage and uncertainty on how our fish resources will rebound given the undetermined impact to the ecosystem.

Senators and Members of Parliament in coastal communities will know there is a separate program for fishers under the Employment Insurance Act. This is a unique program that meets the needs of the fishing community when required and has been supported by numerous federal governments to address the challenges of the fishery. Conditions and catches can vary greatly from year to year, and this program provides support when required. Many people are not aware that within the fisher EI program, there is a clawback provision that exists if the annual income of a fisher exceeds the income parameters of the program.

For the membership that the PEIFA represents, we are here today to confirm that the existing fisher EI program meets the unique needs of our present-day fishery. This program is well run, and we want to ensure that no changes are planned for this separate Employment Insurance program.

The current-day fishery is challenging, as the resource is heavily regulated by the Department of Fisheries and Oceans. Our association and members spend hundreds of hours a year working with DFO to set harvest points that will keep our resources sustainable. However, some species are rebuilding, which means revenues are limited in these species. In some

Ian MacPherson, conseiller principal, Association des pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard : Merci à vous, monsieur le président et aux autres membres du comité pour votre invitation à venir témoigner sur les modifications proposées pour l'Île-du-Prince-Édouard par le projet de loi S-236 et sous le régime de la Loi sur l'assurance-emploi.

Notre position est claire. Le programme d'assurance-emploi pour les pêcheurs est bien géré, il est efficace et, au besoin, il fournit l'aide requise par notre secteur.

J'avais l'intention de commencer en vous transmettant les excuses du capitaine Jenkins. Comme vous le savez, l'ouragan qui nous a frappés, il n'y a pas si longtemps, l'oblige à rencontrer un expert en sinistres aujourd'hui même, et il n'est pas particulièrement facile de rencontrer ce genre de personnes.

Notre association représente plus de 1 260 patrons de pêche, particulièrement du homard, du thon rouge, du flétan, du crabe des neiges, du hareng et du maquereau. L'apport de ces exploitants indépendants, propriétaires de leur bateau ou de petites entreprises, aux économies locales est considérable. Ces dernières années, nous avons assisté à une augmentation notable de cet apport, grâce à l'appréciation des fruits de mer. Cette appréciation a été corrélée à un certain nombre de facteurs, mais elle est également susceptible de fluctuer rapidement en fonction des marchés mondiaux et des catastrophes naturelles. Dernièrement, la tempête post-tropicale *Fiona* a frappé notre île, qui a subi des dommages sans précédent. Les dégâts de ce paroxysme météorologique sont visibles, et c'est l'incertitude quant au rétablissement des ressources halieutiques, vu qu'on connaît mal les répercussions subies par l'écosystème.

Les sénateurs et les députés des collectivités côtières connaissent l'existence d'un programme distinct pour les pêcheurs sous le régime de la Loi sur l'assurance-emploi. De nombreux gouvernements fédéraux ont pris en charge ce programme particulier, qui répond aux besoins des pêcheurs, le cas échéant, pour répondre aux difficultés du secteur des pêches, dont la situation et le nombre de prises peuvent varier considérablement d'une année à l'autre. Nombreux sont ceux qui ignorent qu'il est assorti d'une disposition de recouvrement des prestations si le revenu annuel d'un pêcheur en excède les paramètres.

Nous sommes venus confirmer, au nom de nos membres, que le programme actuel d'assurance-emploi pour les pêcheurs répond aujourd'hui aux besoins particuliers du secteur. Il est bien dirigé et nous tenons à nous assurer qu'on n'envisage pas de le modifier.

Aujourd'hui, la pêche présente son lot de difficultés, la ressource étant méticuleusement réglementée par le ministère des Pêches et des Océans. Notre association et ses membres consacrent des centaines d'heures par année à collaborer avec le ministère à l'établissement de limites de pêche pour assurer la durabilité de nos ressources. Pendant que certaines espèces

species, all licence holders do not participate in a fishery so that the stock may rebound more quickly and so that it is more financially viable for those who do fish. In addition, this has led to a heavy dependency on one species: lobster. This is not a preferred situation for any fisher. For fishers, these are not ideal scenarios, but ones that are a reality. With incomes that can vary greatly from year to year, we need support mechanisms such as the fisher EI to exist as a backstop.

On Prince Edward Island, we have two lobster seasons. One commences in early May for two months and the other in August until early October. Our spring season involves over 1,000 captains and boats and our fall fishery 250 vessels. The secondary species are fished during these months until the end of October. In a typical Prince Edward Island winter, we are surrounded by thick ice, which makes our fishery more seasonal than others. This is another primary reason the fisher EI programs help to sustain households during the times when fishing income is not sufficient due to the variables I have mentioned.

Our fisheries are vital to the economy of Prince Edward Island. As one of the top three economic drivers of the provincial economy, the island fisheries contribute one of the highest percentages to the provincial gross domestic product in Canada.

Our members take great pride in fishing, and we are seeing generation after generation continue. There is great interest from younger people to continue in the fishery despite these many challenges. The preference of our members is to be on the water, doing what we love and earning all their income from the fishery. When challenges exist, the continuance of the fisher Employment Insurance program in its current form, requirements and structure provides a vital support mechanism when and if needed.

Thank you.

The Chair: Thank you, Mr. MacPherson.

We'll proceed with questions from senators. I would like to ask members and witnesses to please refrain from leaning in too close to the microphone or remove your earpiece when doing so. This will avoid any sound feedback that could negatively impact the committee staff in the room. As has been our previous practice, I would like to remind senators that you have seven minutes for your questions, and that includes the answer.

Senator Simons: Thank you, Mr. MacPherson. I found that very interesting as I'm from Alberta where the fishery is a very different industry.

reconstituent leurs stocks, les revenus que nous pouvons en tirer sont limités. Pour d'autres espèces, les titulaires de permis ne participent pas tous à l'effort de pêche pour que les stocks puissent se refaire plus rapidement et pour que la pêche soit plus rentable pour les autres. De ce fait, ensuite, notre secteur est devenu plus dépendant d'une espèce, le homard. Ce n'est pas l'idéal pour aucun pêcheur. Mais c'est la réalité. Comme les revenus peuvent varier considérablement d'une année à l'autre, nous avons besoin de mécanismes d'appui provisoire comme l'assurance-emploi pour les pêcheurs.

Dans l'Île-du-Prince-Édouard, l'année comporte deux saisons de pêche du homard : la première, de deux mois, à partir du début de mai; la seconde, entre début août et début octobre. Plus de mille patrons de pêche et de bateaux participent à la première, tandis que 250 bateaux participent à la campagne automnale. Les espèces secondaires se pêchent pendant les mêmes mois jusqu'à la fin octobre. Ordinairement, une glace épaisse entoure l'île en hiver, ce qui donne à notre secteur des pêches un caractère plus saisonnier qu'ailleurs. Voilà pourquoi, aussi, les programmes d'assurance-emploi pour les pêcheurs pourvoient aux besoins des ménages quand le revenu tiré de la pêche ne suffit pas en raison des variables que j'ai mentionnées.

Nos pêcheries sont vitales pour l'économie de l'île. Constituant l'un des trois principaux moteurs de son économie, elles contribuent à l'un des pourcentages les plus élevés du produit intérieur brut des provinces du Canada.

Nos membres sont de fiers pêcheurs qui transmettent la tradition aux générations suivantes. Malgré les nombreuses difficultés, le métier continue d'attirer les jeunes. La préférence de nos membres est de faire ce qu'ils aiment et de toucher des revenus de la pêche. Quand des difficultés surviennent, le maintien du programme d'assurance-emploi pour les pêcheurs, sous sa forme actuelle, avec ses exigences et sa structure, est vital en cas de besoin.

Merci.

Le président : Merci, monsieur MacPherson.

Allons maintenant aux questions des sénateurs. Je demande aux témoins et aux membres de bien vouloir éviter d'approcher la bouche trop près du microphone ou, en même temps, de retirer leurs écouteurs, par crainte d'un retour de son nuisible pour notre personnel sur place. Je rappelle aux sénateurs que, comme d'habitude, ils disposent de sept minutes pour leur intervention, questions et réponses comprises.

La sénatrice Simons : Merci, monsieur MacPherson, pour votre déclaration très intéressante, puisque, en Alberta, d'où je viens, le secteur des pêches est très différent.

The bill we are studying is a bill that would collapse P.E.I.'s two EI zones into one. For the special fishery employment insurance program, is there a two-zone formula for that as well, or is it already one zone?

Mr. MacPherson: My understanding is that it is two zones. I was hoping Captain Jenkins could answer those specifics. We did have members who were impacted when the two zones were enacted.

Senator Simons: This is the question we are charged with answering: Should there be one zone or two? That's the question I have to ask of you. Do you think it's a better plan to have one zone on the island that treats everyone equally, or would having one zone be a disproportionate burden on people who live outside of Charlottetown?

Mr. MacPherson: Certainly, most of our membership lives in coastal communities outside of Charlottetown. We do have members who are in Charlottetown and Charlottetown proper. Out in the rural areas, it is more challenging to earn income other than fishing. With gas prices and things like that, sometimes it is not feasible to commute from one end of the island to Charlottetown, for example.

Senator Simons: Obviously, for fishing, you want to be close to the water.

Mr. MacPherson: To answer your question, senator, the two zones is what we would like to see maintained.

Senator Simons: It has been challenging for us on this committee. None of us is from Prince Edward Island. I'm from the opposite end of the country and in a very different kind of economy.

Mr. MacPherson: I married an Alberta girl, so you must be okay.

Senator Simons: You have excellent taste. So did my husband.

We have heard from people who have argued very passionately that having two zones is unfair, that Prince Edward Island is very small, that buddy over here gets his cheque and his neighbour right next door doesn't, and it creates hard feelings.

It is not typically the role of the Senate to be setting regional EI rates. I want to understand to what extent this is a source of tension or frustration amongst islanders that you know. Are the differences in benefits small enough that people are not really bothered?

Le projet de loi que nous étudions fonderait deux zones du programme d'assurance-emploi de l'Île-du-Prince-Édouard en une seule. Pour le programme spécial pour les pêcheurs, le nombre de zones en vigueur est-il de deux, également, ou est-il déjà de un?

M. MacPherson : Que je sache, il est de deux. J'espérais que le capitaine Jenkins aurait pu répondre à ces questions précises. Certains de nos membres ont été touchés quand les deux zones ont été édictées.

La sénatrice Simons : Devrait-il y avoir une zone ou deux? Voilà la question que nous sommes chargés de poser, de vous poser à vous. Croyez-vous qu'il est mieux qu'une zone corresponde à l'île, dans un souci d'équité pour tous, ou qu'une zone soit un fardeau disproportionné pour les habitants de l'extérieur de Charlottetown?

M. MacPherson : Il est certain que la plupart de nos membres habitent des collectivités côtières à l'extérieur de Charlottetown. Certains d'entre eux vivent à Charlottetown et à Charlottetown proprement dite. Dans les secteurs ruraux, il est plus difficile de toucher d'autre revenu que de la pêche. Le prix de l'essence ou ce genre de choses rend parfois impossibles les déplacements d'une extrémité de l'île à Charlottetown, par exemple.

La sénatrice Simons : Manifestement, pour pêcher, il faut être près de l'eau.

M. MacPherson : Pour répondre à votre question, nous voudrions le maintien des deux zones.

La sénatrice Simons : Cela présente une difficulté à notre comité. Aucun d'entre nous ne vient de l'île. Je viens de l'autre bout du pays, où l'économie est très différente.

M. MacPherson : J'ai épousé une Albertaine. Vous devez donc être quelqu'un de bien.

La sénatrice Simons : Vous avez du goût, comme mon mari.

Nous avons discuté avec des témoins qui ont prétendu, avec beaucoup de passion, que deux zones dans l'île, c'était injuste, que la province est minuscule, qu'entel, ici, reçoit son chèque et que son voisin immédiat n'en voit pas la couleur, ce qui crée du ressentiment.

Ce n'est pas ordinairement le rôle du Sénat de fixer les taux régionaux d'assurance-emploi. Je tiens à comprendre dans quelle mesure c'est une source de tension ou d'irritation parmi certaines de vos connaissances dans l'île. Les différences entre les prestations sont-elles assez modestes pour ne vraiment déranger personne?

Mr. MacPherson: I can't really speak to what I guess we would say is traditional EI and the fisher EI, because it is a very differently structured program. I can't speak to all the intricacies of it, but at the end of the day, it is a program that works well for our members. As I alluded to in my opening remarks, the preference of our membership is to earn all of their income from fishing, but we are up against a lot of challenges in terms of some resources and some species.

Senator Simons: As I say, different witnesses have come before us and told us different things. From what I understand by reading between the lines of what you are saying, this is not a big crisis point for your community, but you would prefer the status quo to collapsing into one region.

Mr. MacPherson: Correct, and the qualifying hours staying the same in the rural areas.

Senator Simons: Thank you very much.

Mr. MacPherson: You are very welcome.

Senator Cotter: Thank you, Mr. MacPherson, for joining us. It's much appreciated. I don't live on Prince Edward Island, but I go there every summer and eat some of the lobster that your colleagues fish, and I appreciate it.

Do you have a rough idea of the number of fishers on P.E.I. that would benefit from the EI program for fishers? How many, roughly, have to rely on it in the course of an average year?

Mr. MacPherson: I don't have access to those types of statistics. One thing that I wanted to point out that quite a few people are not aware of is that there is a clawback provision in EI. It doesn't kick in until the next season. I'm pleased to see there has been, in the last five or six years, much better financial years, so I would suggest that number has gone down significantly the last few years because people are earning a good income from fishing, which is what they want to do.

Senator Cotter: In that respect, you mentioned the vulnerability of such heavy reliance on lobster, and a factor in the financial good years of the last while has probably been the ability to fish a fair amount of lobster when the prices have been good.

Mr. MacPherson: Lobster and snow crab have been lucrative. We have a very limited halibut and groundfish fishery. For bluefin tuna, generally a member may be able to fish one or possibly two in a year. They are the main drivers.

There is a new story out there in that redfish, which we had a very substantial industry in about 20 years ago, is making a comeback in the Gulf. Although we are still a few years away from the fish being of sufficient size for a food fishery, we are

M. MacPherson : Je ne peux vraiment parler de ce que, je suppose, serait l'assurance-emploi traditionnelle ni la comparer avec celle du pêcheur, deux programmes structurés différemment. Je ne peux parler de toutes les complexités des programmes, mais, en fin de compte, le nôtre fonctionne bien pour nos membres. Comme je l'ai évoqué dans ma déclaration préliminaire, nos membres préfèrent que la totalité de leur revenu provienne de la pêche, mais certaines ressources et certaines espèces présentent pour nous beaucoup de difficultés.

La sénatrice Simons : Comme je l'ai dit, nous avons entendu des témoignages différents. Je crois comprendre, en lisant entre les lignes que ça n'engendre pas de crise importante dans votre communauté, mais vous préféreriez le statu quo à la fusion de deux régions en une seule.

M. MacPherson : Exact, et le maintien des heures d'admissibilité dans les régions rurales.

La sénatrice Simons : Merci beaucoup.

M. MacPherson : Mais je vous en prie.

Le sénateur Cotter : Merci, monsieur MacPherson, d'être venu. C'est des plus appréciés. Je ne vis pas dans l'île, mais je m'y rends chaque été pour déguster du homard capturé par vos pêcheurs, et je l'aime beaucoup.

Avez-vous une idée générale du nombre de pêcheurs de l'île qui profiteraient du programme d'assurance-emploi pour les pêcheurs? Combien, en gros, comptent sur ce programme pendant une année moyenne?

M. MacPherson : Je n'ai pas accès à ce genre de statistiques. Je tiens notamment à faire remarquer que peu de gens savent qu'une disposition de l'assurance-emploi prévoit le recouvrement des prestations. Elle ne commence pas à s'appliquer avant la saison suivante. Heureusement que les cinq ou six dernières années ont rapporté gros. Le nombre de ces pêcheurs aurait donc sensiblement diminué entretemps, parce que la pêche, qui est ce qu'ils veulent faire, les rémunère bien.

Le sénateur Cotter : Vous rappelez la vulnérabilité qui accompagne une si forte dépendance à l'égard du homard. Un facteur de ces dernières années de vaches grasses a peut-être été le nombre assez élevé de captures qui a coïncidé avec de bons prix.

M. MacPherson : Le homard et le crabe des neiges ont rapporté beaucoup. Nos pêcheries de flétan et de poisson de fond sont très limitées. En général, un pêcheur peut capturer un thon rouge par année, peut-être deux. Voilà les principaux ressorts de notre secteur.

On apprend que le sébaste, dont la pêche était très importante, il y a une vingtaine d'années, revient dans le golfe. Bien qu'il faille encore attendre quelques années pour que ce poisson soit d'une taille suffisante pour la pêche vivrière, nous espérons qu'il

hoping that that creates another species that a number of provinces can fish once again. We hear so many negative things about the fishery, but there are some stocks that are rebounding.

Like anything, senator, I would suggest that diversification is always better. We got through COVID, but supply chains were disrupted. We were just starting our fishery when COVID hit. That was a very challenging year, but we got through it, and there have been some good ones since.

Senator Cotter: Senator Black and I went out and distributed potatoes when the wart issue was alive.

What alternative lines of work are available when the fishing season is closed? What kind of work do they look for? What kind of work do they do? How much of that is available in the non-fishing window?

Mr. MacPherson: It would depend on the season. This is not a well-known fact, but during the summer season, Prince Edward Island has one of the highest employment rates in all of Canada. That highlights how seasonal the economy is. We do have fishers who fish in that fall season. It starts in August. They may assist, for example, in driving the potato trucks and things like that, because agriculture is a huge industry on the island. We have members who operate businesses, fish shop or do carpentry work or things like that, if they are not preparing for the season. But the spring season is, for the majority of our members, a very critical time.

Senator Cotter: Thank you.

Senator Klyne: Welcome.

In your last one or two sentences in response to Senator Simons, you mentioned that there is a preference amongst your association to want to leave the economic region as is and not merge them. The last few words were about keeping the weeks required to be eligible for collecting benefits the same.

Mr. MacPherson: Hours.

Senator Klyne: I'm sorry, yes, hours. That suggests to me that you understand the impact of merging the two into one, which would result in the hours required to be eligible for Charlottetown to go down and for P.E.I. to go up. Interestingly enough, you would collect fewer benefits and P.E.I. would collect more because they will move from that 6% or less area of unemployment and this would change it more to 7% for them. They would benefit from that while, in the P.E.I. economic region, it would have the opposite effect.

Mr. MacPherson: Correct. That's how I understand it.

redeviendra exploitable dans certaines provinces. Les mauvaises nouvelles sur la pêche sont tellement nombreuses, mais des stocks rebondissent.

Comme dans d'autres domaines, la diversification est toujours préférable. Nous nous sommes sortis de la COVID, mais les chaînes logistiques ont été perturbées. Quand la COVID a frappé, la pêche commençait. L'année a été très difficile, mais elle est derrière nous, et il y en a eu de bonnes depuis.

Le sénateur Cotter : Le sénateur Black et moi sommes allés distribuer des pommes de terre alors que le problème de la gale verruqueuse battait son plein.

Après la fin de la saison de pêche à quelles activités peut-on s'adonner? Quel genre de travail les pêcheurs cherchent-ils? À quel genre de travail s'occupent-ils? Combien d'emplois sont disponibles pendant la saison creuse?

M. MacPherson : Tout dépend de la saison. Beaucoup l'ignorent, mais, en été, le taux d'emploi dans l'Île-du-Prince-Édouard est l'un des plus élevés au Canada. Cela montre à quel point l'économie est saisonnière. Des pêcheurs vont pêcher l'automne, à compter du mois d'août. Ils peuvent donner un coup de main, par exemple, comme camionneur dans le transport des pommes de terre, ce genre de choses, parce que l'agriculture est un secteur important de l'île. Certains de nos membres exploitent des entreprises, des poissonneries ou ils sont charpentiers, par exemple, s'ils ne préparent pas la saison à venir. Mais le printemps est, pour la majorité de nos membres, une période très décisive.

Le sénateur Cotter : Merci.

Le sénateur Klyne : Je vous en prie.

Vers la fin de votre réponse à la sénatrice Simons, vous avez dit que les membres de votre association préféreraient ne pas toucher à la région économique, donc de ne pas fusionner les zones. Vous avez conclu en préconisant le maintien du nombre de semaines requis pour l'admissibilité aux prestations.

M. MacPherson : Du nombre d'heures.

Le sénateur Klyne : Désolé. Du nombre d'heures. Oui. J'en déduis que vous comprenez la conséquence de la fusion des zones, soit la réduction du nombre d'heures requises pour l'admissibilité à Charlottetown et son augmentation dans le reste de l'île. Fait intéressant, vous recevriez moins de prestations, et les habitants du reste de l'île, parce qu'ils passeraient de cette région où le taux de chômage est de 6 % ou moins à une région où il approcherait les 7 %, en recevraient plus. Ils gagneraient au change, contrairement aux bénéficiaires de la région économique de l'Île-du-Prince-Édouard.

M. MacPherson : C'est exact. C'est ce que je comprends.

Senator Klyne: It's interesting. I think you are the first one I have heard who understands that. Many have thought that this bill is going to do more than that, and it really isn't, unless the Employment Insurance program gets rewritten, which is not part of this bill.

Mr. MacPherson: That's why I want to be really careful to stay in our wheel house, so to speak, on the fisher EI. As I alluded to earlier, the challenge is that everyone is busy at the same time, be it tourism, farming or fishing, because even though the fall fishers don't start their season until August, they are doing all of their preparatory work that the others are doing in March, April and May. I can see that being an issue in that when a person is available, the economy is slowed down because of the seasonality of it.

Senator Klyne: Pretty much many of the sectors, then.

Mr. MacPherson: Correct.

Senator Petitclerc: Thank you very much for being here, it's very helpful.

Senator Klyne mentioned that we have in front of us and are studying a bill that is doing something very specific, but this is also happening in the EI modernization process that is going to materialize at some point. I'm wondering if this is something that you are thinking about in terms of what you would expect would be better for your region. Do you have any expectation from that modernization process, or is it something that is just happening?

Mr. MacPherson: I think a lot of times when we are in a government setting, we are generally quite critical of a particular department or program, and I come here today to say this is a program that has been in place and is unique. Not every person that deals in EI in Canada would know how to manipulate this program. Not manipulate, that was a poor choice of words, but to function within that program and various things. That's why we want to keep the uniqueness of it.

I want to stress that, again, our preference is to hopefully be able to keep on with these productive years where fewer and fewer of our members are requiring Employment Insurance. We just seemed to get over the COVID hump and now we have got the war in Ukraine and some other things that are making people nervous. That's why we are suggesting that this net and the qualifying parameters for it stay the same.

Senator Petitclerc: Thank you.

Le sénateur Klyne : C'est intéressant. Je crois que vous êtes la première personne qui dit comprendre cela. De nombreuses personnes pensent que le projet de loi va plus loin, mais ce n'est vraiment pas le cas, à moins qu'on remanie le régime d'assurance-emploi, ce que ne prévoit pas cette mesure législative.

M. MacPherson : C'est pourquoi je veux faire très attention de m'en tenir au programme des prestations de pêcheur. Comme je l'ai un peu expliqué plus tôt, le problème, c'est que tout le monde est occupé en même temps, que ce soit en raison du tourisme, de l'agriculture ou de la pêche, car, même si les pêcheurs de la saison de pêche d'automne commencent seulement à pêcher au mois d'août, ils effectuent leur travail préparatoire en mars, avril et mai. Je peux comprendre que c'est un problème, car durant la période où une personne est disponible pour travailler, l'économie tourne au ralenti parce qu'elle est saisonnière.

Le sénateur Klyne : Presque tous les secteurs sont saisonniers.

M. MacPherson : C'est exact.

La sénatrice Petitclerc : Je vous remercie beaucoup pour votre présence. Votre contribution est très utile.

Le sénateur Klyne a mentionné que nous étudions un projet de loi qui a un objectif très précis, qui va se concrétiser également au terme du processus de modernisation du régime d'assurance-emploi. Je me demande si vous avez réfléchi à ce qui rendrait le régime meilleur pour votre région. Avez-vous des attentes à l'égard de ce processus de modernisation, ou voyez-vous cela comme une initiative quelconque?

M. MacPherson : Souvent, lorsqu'il est question du gouvernement, on se montre généralement assez critique à l'égard d'un ministère ou d'un programme en particulier, et je tiens à dire aujourd'hui qu'il s'agit d'un programme qui est unique. Ce ne sont pas toutes les personnes qui composent avec le régime d'assurance-emploi au Canada qui savent comment manipuler ce programme. En fait, manipuler n'est pas le bon mot. Je dirais plutôt fonctionner au sein de ce programme. C'est pourquoi nous souhaitons qu'il conserve son caractère unique.

Je tiens à réitérer que nous espérons continuer de connaître des années productives, de sorte qu'un nombre décroissant de nos membres ait besoin des prestations d'assurance-emploi. Nous semblions venir tout juste de passer au travers des difficultés causées par la pandémie, et maintenant, nous sommes aux prises avec la guerre en Ukraine et d'autres événements qui rendent les gens nerveux. C'est pourquoi nous souhaitons que ce filet de sécurité et les critères d'admissibilité demeurent inchangés.

La sénatrice Petitclerc : Merci.

Senator Duncan: Mr. MacPherson, when you refer to the program, you are referring specifically to the fishery program. Am I understanding that correctly? This bill, which was brought forward by Senator Griffin originally, speaks to zone 1 and zone 2 for Employment Insurance as a whole and doesn't specifically address the fishery program. I hear in your comments about leaving the fisheries program alone, don't touch it, it is working. That is what I believe is the message you have given us.

This change to the zones was made in 2014. Do you have a comment on how the fishery program worked before 2014 when this change was made and since 2014? Did it change at all?

Mr. MacPherson: My understanding is that it did not. We had members who lived in urban centres, but it was a very small percentage of our overall membership. My recollection is that it was brought in by Minister Shae when she was the minister of fisheries. I forget her portfolio, but she went back to fisheries.

Your comments, senator, are bang on. I know you want to talk about the Employment Insurance program and this proposed change from Senator Griffin, and we're talking about something specific. The fisher EI has not been identified in any of the texts I have seen in terms of the revision, but one does not want to assume. That's why I thought it was important that we present here today and share our thoughts. Quite frankly, in other parts of Canada, many people have no idea that there is a separate program for fisheries.

Senator Duncan: Right. To be clear, your message to us, very clearly, is, "Don't touch the fisheries program because it works." I'm disheartened, quite honestly, to hear about the clawback, because in some of the other government initiatives to assist people during COVID, the clawback was quite significant and difficult. I would hope that somewhere along the line, with modernization, perhaps that clawback issue will be addressed. Overall, what I have heard you say is that this bill does not address the fishery program, it is a separate program, and you would want it to stay that way.

Mr. MacPherson: Yes. You are clarifying it for me, so that's great.

Clawback is an interesting one because, like anything else, it comes up after the fact. One hopes that people have sufficient resources, but sometimes, after some tough years, you have to play financial catch-up. You are absolutely right that it can

La sénatrice Duncan : Monsieur MacPherson, lorsque vous parlez du programme, faites-vous référence précisément au programme des prestations de pêcheur? Est-ce bien cela? Ce projet de loi, qui a été présenté à l'origine par la sénatrice Griffin, porte sur la région 1 et la région 2 en ce qui a trait au régime d'assurance-emploi dans son ensemble, mais il ne fait pas précisément référence au programme des prestations de pêcheur. Je vous ai entendu dire qu'il ne fallait pas toucher au programme des prestations de pêcheur, car il fonctionne bien. Je pense que c'est le message que vous nous transmettez.

Ce changement concernant ces régions a été apporté en 2014. Qu'avez-vous à dire sur la façon dont le programme fonctionnait avant 2014, quand ce changement a été effectué, et sur la façon dont il fonctionne depuis 2014? Est-ce qu'il a changé d'une quelconque façon?

M. MacPherson : Je crois savoir que non. Un certain nombre de nos membres vivaient dans des centres urbains, mais ils représentaient un très petit pourcentage de l'ensemble de nos membres. Si je me souviens bien, ce changement a été effectué par la ministre Shae, alors qu'elle était ministre des Pêches. Je ne me souviens plus quel était son portefeuille, mais je sais qu'elle est retournée aux Pêches.

Vous avez tout à fait raison, sénatrice. Je sais que vous voulez parler du régime d'assurance-emploi et de ce changement proposé par la sénatrice Griffin et que nous parlons d'un programme en particulier. Le programme des prestations de pêcheur n'a été mentionné dans aucune des mesures que j'ai vues en vue d'une révision, mais nous ne voulons pas assumer qu'on ne touchera pas à ce programme. C'est pourquoi j'ai cru important d'exprimer notre opinion aujourd'hui. Je dois dire très honnêtement que, dans d'autres régions du Canada, de nombreuses personnes ignorent l'existence d'un programme distinct pour les pêcheurs.

La sénatrice Duncan : D'accord. Vous nous dites donc très clairement de ne pas toucher au programme des prestations de pêcheur, car il fonctionne bien. Je suis consternée, dois-je dire très honnêtement, d'entendre parler de la disposition de récupération des prestations, car, dans le cadre d'autres initiatives gouvernementales de soutien durant la pandémie, la récupération des prestations a été assez importante et difficile. J'ose espérer que, dans le cadre du processus de modernisation, on se penchera sur cette disposition de récupération des prestations. Globalement, vous avez dit que ce projet de loi ne concerne pas le programme des prestations de pêcheur, qui est un programme distinct que vous ne voulez pas voir modifié.

M. MacPherson : Oui. Vous l'avez exprimé clairement. C'est fantastique.

La récupération des prestations est un élément intéressant, car, comme toute autre chose, elle a lieu après coup. Nous espérons que les gens disposent des ressources nécessaires, mais parfois, après quelques années difficiles, il faut se rattraper

create a difficult position, because you may have a good year, but it doesn't necessarily mean that there is a big chunk of money sitting in the bank come next tax season.

Senator Duncan: Did I also hear you say that the change in 2014 didn't impact the fisheries program, the change in these boundaries?

Mr. MacPherson: My understanding is that if you live in that zone, you would have those qualifying hours. We did raise that, but my understanding is that, because you can still have an operation out on the coast and live in Charlottetown, and if you were in that zone, you would have to have those qualifying hours. It impacted a fairly low number of our members at the time. I don't have a sense right now. This one caught us, I wouldn't say off-guard, but it wasn't on our radar. We are dealing with a lot of issues these days. Our position, supported by our board, is to come here today, clarify that there is a separate entity for the program under EI and that it is working well. As you said, we'd like to see that maintained with the qualifying hours. I want to be very careful about speaking to regular EI, so to speak, because I think you've had other witnesses who have addressed that. I'll just leave it at that.

Senator Simons: I just want to clarify, following on from Senator Duncan. When the Parliamentary Budget Officer costed out the impact of this bill, their office definitely included the fisheries benefit. This is from the chart: In terms of the fishing benefits costs, benefits were estimated to go up in 2022-23 by \$400,000. That's spread amongst all the fishers who qualify, so it's not a huge boost, but it would go up. Then in 2023-24, it would go down by \$800,000, and ditto in the next years. The total calculation for the impact on the fishing EI benefit over five years is a net decrease of \$2.6 million, but that's spread out over five years. I wanted to read that into the record because I think we have come across another area of confusion, which is that the PBO report clearly includes the fishing EI benefit program. From Senator Duncan's question, her assumption seems to be that the fisheries benefits are not captured by the bill, but I'm not certain that that is the case. Certainly, the PBO didn't think it was the case.

I'm sorry, I was supposed to ask a question here. When one of your members applies, do they get regular EI and then the fishing benefit on top of that?

financièrement. Vous avez tout à fait raison de dire que cela peut mettre les gens dans une situation difficile, car, même si vous avez eu une bonne année, cela ne signifie pas nécessairement que vous avez une tonne d'argent à la banque au moment de la saison des impôts.

La sénatrice Duncan : Avez-vous également dit que le changement apporté en 2014 n'a eu aucune incidence sur le programme des prestations de pêcheur, ce changement concernant la délimitation?

M. MacPherson : D'après ce que je comprends, si vous habitez dans cette région, le nombre d'heures assurables s'applique. Nous avons abordé cette question, mais je crois comprendre que vous pouvez avoir une exploitation sur la côte et habiter à Charlottetown, et si vous êtes dans cette région, vous devez accumuler les heures assurables. Le changement a eu une incidence sur un très petit nombre de nos membres à l'époque. Je n'ai pas une idée du chiffre en ce moment. Je ne dirais pas que le présent changement nous a pris par surprise, mais nous ne l'avons pas vu venir. Nous sommes aux prises avec de nombreux enjeux ces temps-ci. Le point que nous voulons faire valoir aujourd'hui, avec l'appui de notre conseil d'administration, c'est qu'il existe un programme distinct pour les pêcheurs au sein du régime d'assurance-emploi et que ce programme fonctionne bien. Comme vous l'avez dit, nous voulons que le nombre d'heures assurables requises soit maintenu. Je n'ose pas trop parler des prestations régulières d'assurance-emploi, car je crois que d'autres témoins en ont parlé. Je vais m'arrêter là.

La sénatrice Simons : J'aimerais apporter une précision à la suite des questions de la sénatrice Duncan. Lorsque le directeur parlementaire du budget a évalué les coûts de ce projet de loi, il a certes inclus le programme des prestations de pêcheur. Dans cette évaluation, on peut lire qu'on estime que les coûts associés aux prestations de pêcheur vont augmenter de 400 000 \$ en 2022-2023. Cette hausse est répartie entre tous les pêcheurs admissibles, alors ce n'est pas une énorme augmentation, mais il y aura tout de même une hausse. Ensuite, en 2023-2024, les coûts diminueraient de 800 000 \$, et il en serait de même durant les années suivantes. L'incidence globale sur le programme des prestations de pêcheur sur cinq ans est une diminution nette de 2,6 millions de dollars, mais cette réduction est répartie sur cinq ans. Je vous mentionne cela aux fins du compte rendu, car je crois qu'il s'agit d'un autre aspect qui suscite de la confusion, à savoir que le rapport du directeur parlementaire du budget inclut clairement le programme des prestations de pêcheur. La question de la sénatrice Duncan porte à croire qu'elle pense que les prestations de pêcheur ne sont pas visées par le projet de loi, mais je ne suis pas certaine que c'est le cas. De toute évidence, le directeur parlementaire du budget ne pense pas que c'est le cas.

Je suis désolée, j'étais censée poser une question. Lorsque l'un de vos membres présente une demande de prestations, est-ce qu'il reçoit des prestations régulières d'assurance-emploi en plus des prestations de pêcheur?

Mr. MacPherson: To my understanding, it's a separate program.

Senator Simons: What if they are working in two different fields? What if some of the time they're fishing and some of the time they're working in the tourism sector? I imagine there are people who cobble together a couple of jobs over the year to get their hours up. Is it possible that people are pulling from both funds? Or is the fishing benefit only for people whose income is exclusively from the fishery?

Mr. MacPherson: My understanding is that it's specifically for fishers. I think one of the fundamental differences in the program is that a claim can remain open. With regular EI, generally, if employment starts, then the claim closes. But in the fisher scenario, it can be left open and then calculations are done. Fishing may come in between, and then someone may do something else, and it's all calculated on that.

Senator Simons: Is there a disincentive built into the program that dissuades people from taking other seasonal employment in shoulder seasons, because if they do so, they lose the fishery benefit?

Mr. MacPherson: I don't think so. The reason being, especially with some of the youngest harvesters, they have fairly significant debt loads. They're doing everything, be it for many years, maybe a little less so the last few years, going to Western Canada to work in order to carry those debt loads. Then, as I said, we run into the seasonality of our Prince Edward Island economy. That is a bit of a problem. At the end of the day, I can unequivocally say that harvesters, fishers, want to fish. That's what they do. That's what they love. That's their passion. That's where they want to earn their income.

Again, senator, I apologize that the conflict came up with Captain Jenkins. Maybe there is a follow-up session you want to have for some of these specifics. I think it's really important for all of us. Nothing that I've pulled about the changes has mentioned fishery EI, but the PBO does, so we need to be clear on that. Our position doesn't change, but it's important that you folks understand it too.

Senator Simons: Yes. I feel like, to borrow a metaphor from your profession, you're sailing into very deep waters and you don't know where the rocks are.

Senator Cotter: I have no metaphors.

M. MacPherson : D'après ce que je comprends, il s'agit d'un programme distinct.

La sénatrice Simons : Qu'en est-il s'il travaille dans deux domaines différents? Que se passe-t-il s'il travaille une partie du temps dans le secteur de la pêche et une autre partie du temps dans le secteur du tourisme? J'imagine que certaines personnes jonglent avec deux emplois durant l'année en vue d'augmenter leur nombre d'heures d'emploi. Est-il possible que certaines personnes reçoivent les deux types de prestations? Ou bien est-ce que les prestations de pêcheur sont réservées aux personnes dont le revenu provient exclusivement des activités de pêche?

M. MacPherson : Je crois comprendre que ce programme s'adresse précisément aux pêcheurs. Je pense que l'une des différences fondamentales, c'est que, dans le cas de ce programme, une demande peut demeurer ouverte. En ce qui a trait aux prestations régulières d'assurance-emploi, généralement, lorsque la personne commence un emploi, on ferme la demande. Dans le cas du programme des prestations de pêcheur, la demande peut demeurer ouverte, et des calculs sont effectués. Il peut arriver qu'un pêcheur occupe un autre emploi, mais cela entre dans les calculs.

La sénatrice Simons : Est-ce que le programme décourage les gens d'occuper un autre emploi saisonnier durant la saison intermédiaire, en les privant de leurs prestations de pêcheur s'ils occupent un autre emploi?

M. MacPherson : Je ne crois pas. La raison est que les jeunes pêcheurs en particulier sont assez lourdement endettés. Ils vont travailler, pendant de nombreuses années, peut-être dans une moindre mesure ces dernières années, dans l'Ouest canadien pour diminuer leur endettement. Comme je l'ai dit, l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard est saisonnière. C'est un problème. Au bout du compte, je peux dire avec certitude que les pêcheurs veulent pêcher. C'est ce qu'ils font et c'est ce qu'ils aiment faire. C'est leur passion. Ils souhaitent que la pêche soit leur source de revenus.

Encore une fois, sénatrice, je suis désolé que le capitaine Jenkins ait eu un empêchement. Vous voudrez peut-être tenir une autre séance pour discuter des détails. Je crois que c'est très important pour nous tous. Dans ce qui est proposé dans le projet de loi, il n'est aucunement question des prestations de pêcheur, mais le directeur parlementaire du budget a inclus le programme dans son rapport. Il faudra donc clarifier tout cela. Notre point de vue ne change pas, mais il est important que vous compreniez bien de quoi il retourne.

La sénatrice Simons : En effet. J'ai l'impression, pour emprunter une métaphore propre à votre domaine, que vous naviguez en eau très profonde et que vous ne savez pas où se trouvent les récifs.

Le sénateur Cotter : Je ne ferai pas une métaphore.

Mr. MacPherson, do you know what position, if any, your organization took back in 2014, I think it was, when this two-zone situation arose in terms of being supportive or opposed or not consulted? Do you have any information on that?

Mr. MacPherson: Initially, when it was rolled out, it was portrayed as something a little different, so I know we did have some correspondence with the appropriate minister in terms of, again, clarifying what that means to our members. I apologize because I'm not crystal clear. I believe the members living within that perimeter of Charlottetown did have to meet the higher hours.

Senator Cotter: Thank you.

The Chair: Are there any other questions, colleagues? Seeing none, Mr. MacPherson, thank you very much for joining us today. Your assistance, as we continue to examine this bill, has been appreciated. I note you've raised some questions for us.

I also want to say thank you to our committee members for your active participation and thoughtful questions, and as I always do, I would like to thank the staff who support us around this room and outside the room as well. The work that everyone does is much appreciated.

Senator Simons: Might I suggest, Mr. Chair, that we consider moving in camera briefly for 5 to 10 minutes?

The Chair: That was going to be my last comment.

Senator Simons: This is why we work so well together.

The Chair: As we suspend this meeting, I'd propose that we meet for 10 minutes in camera.

(The committee continued in camera.)

Monsieur MacPherson, savez-vous quelle était la position de votre organisation en 2014, lorsque ces deux régions ont été créées? Étiez-vous en faveur ou contre ou bien vous n'avez pas été consultés? Avez-vous des informations à ce sujet?

M. MacPherson : Au départ, lorsque le changement a été apporté, on nous l'a présenté d'une façon un peu différente, et je sais que nous avons communiqué avec le ministre approprié en vue de clarifier ce que ce changement allait signifier pour nos membres. Pardonnez-moi, car ce n'est pas parfaitement clair. Je crois que les membres habitant à l'intérieur de ce périmètre de Charlottetown devaient accumuler davantage d'heures.

Le sénateur Cotter : Merci.

Le président : Y a-t-il d'autres questions, chers collègues? Comme il n'y en a pas, je vais vous remercier beaucoup, monsieur MacPherson, pour votre présence aujourd'hui. Nous sommes reconnaissants pour votre contribution dans le cadre de notre étude de ce projet de loi. Vous avez soulevé quelques questions sur lesquelles nous allons devoir nous pencher.

Je tiens également à remercier les membres du comité pour leur participation active et leurs questions judicieuses, et comme je le fais toujours, j'aimerais remercier le personnel qui nous appuie dans la salle et à l'extérieur de la salle également. Nous sommes reconnaissants du travail de tous.

La sénatrice Simons : Puis-je proposer, monsieur le président, que nous passions à huis clos pour 5 à 10 minutes?

Le président : C'est la dernière chose que j'allais dire.

La sénatrice Simons : C'est pourquoi nous travaillons si bien ensemble.

Le président : Nous allons faire une pause, et je propose donc que nous poursuivions ensuite à huis clos pendant une dizaine de minutes.

(La séance se poursuit à huis clos.)